

ARCHIVES ET DROITS HUMAINS
Nouvelles de la Section sur les Archives et les Droits de l'Homme SAHR
Numéro 124 – Mars 2020

Rédigé et compilé par Trudy Huskamp Peterson pour le GTDH. Traduit par Myriam Erwin.

Le commentaire de Trudy Huskamp Peterson

Article 25.1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.*

Les “circonstances” dans notre monde sont hors de notre contrôle alors que la pandémie continue de sévir. Pour reprendre le contrôle, nous avons besoin d'informations, qu'elles soient des données d'origine ou extraites de documents écrits, cartographiques, audiovisuels et soumises à une évaluation statistique. Un journaliste scientifique américain, Paul Brodeur, écrit à ce sujet : “Les statistiques sont des êtres humains dont les larmes ont été essuyées.” Les documents derrière ces données sont quant à eux pleins de larmes.

Le bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental a publié un manuel très utile, le “*Medical Records Manual: A Guide for Developing Countries*,” ainsi qu'un guide sur les dossiers médicaux numériques. Le manuel souligne l'importance essentielle des dossiers médicaux pour assurer les soins actuels ou futurs du patient, et “pour la gestion et la planification des infrastructures et des services de santé, pour la recherche médicale et la production de statistiques sur les soins de santé.” Les modalités d'établissement des statistiques et d'accès aux données sont également variables selon les pays. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/208125> ; <https://b-ok.cc/book/1126572/864b5e>

Alors que la nature de la propagation de la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) était révélée, la déclaration de la direction de l'OMS au Conseil exécutif a été la suivante : “Tous les États membres de l'OMS devront commencer par partager des informations détaillées sur l'apparition de l'épidémie comme c'est leur devoir en tant que parties au *Règlement sanitaire international (IHR / RSI)*.” L'OMS collecte au niveau international les données sanitaires des pays pour établir des projections et des analyses. Une harmonisation de la collecte des données a été tentée avec la création d'une *Classification internationale des maladies (CIM-11)*, “utilisée pour coder et classifier les données sur la mortalité provenant des certificats de décès”. La *CIM-11* est complétée par de nombreux suppléments, dont la *Classification internationale des maladies, modification clinique*, “qui code et classifie les données sur la mortalité provenant des dossiers médicaux des patients hospitalisés et externes, des cabinets médicaux” as well as for surveys and research. Dans le monde entier, des pays collectent des données sur les cas de Covid-19 et les envoient à l'OMS qui publie une mise à jour quotidienne. La normalisation des données est difficile, d'une part pour des questions de codage mais aussi parce que des rétentions d'information ne peuvent être exclues (voir le cas de la Chine, ci-dessous) ou des incompréhensions dans la communication ; d'autre part, une partie du problème réside dans le fait que des cas de Covid-19 sont identifiés à tort comme des pneumonies ou une autre affection. Ces données restent cependant tout ce dont les responsables de la gestion de la santé et les épidémiologistes disposent pour rechercher des traitements et des vaccins. (Pour une comparaison des trois sources principales de données sur les décès causés par le Covid-19, voir <https://ourworldindata.org/covid-sources-comparison>.) http://www.china.org.cn/world/2020-02/05/content_75675069.htm ; https://icd.who.int/browse10/Content/statchtml/ICD10VVolume2_en_2016.pdf

La Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, elle-même médecin et pédiatre, a déclaré le 6 mars 2020 : “Le Covid-19 est un test pour nos sociétés, nous sommes tous en train d'apprendre et d'adapter nos réponses au virus. La dignité humaine et les droits de l'homme sont une priorité absolue, non une question secondaire, et doivent être placés au centre de nos efforts.” <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25668&LangID=E> (Ajout de la trad. : <https://www.la-croix.com/Monde/Michelle-Bachelet-Personne-gagnera-seul-contre-pandemie-coronavirus-2020-04-07-1201088245>)

De nombreuses organisations des droits de l'homme sont préoccupées par l'usage étendu de données produites par la crise du Covid-19, car il représente à la fois un danger pour la protection de la vie privée et un argument prétexte pour les pouvoirs dictatoriaux qui imposent des restrictions à des libertés fondamentales.

**European Digital Rights*, une association de plusieurs organisations civiles européennes, dont des organisations pour la défense des droits de l'homme, ont lancé le 20 mars 2020 un appel "aux États membres et aux institutions de l'*Union Européenne* afin que les droits fondamentaux soient strictement garantis lors du déploiement des mesures de lutte contre le Covid-19 ; que les données soient protégées maintenant et à l'avenir ; que le recours aux données personnelles soit limité à la durée de la crise ; que l'application de mesures exceptionnelles n'ait lieu que pendant la crise ; que le racisme et la discrimination soient condamnés ; que la liberté d'expression et d'information soit défendue." <https://edri.org/covid19-edri-coronavirus-fundamentalrights/>

*13 organisations états-uniennes de défense des droits humains se sont associées pour écrire à tous les membres du *Congrès américain* que "les personnes doivent conserver certains droits fondamentaux sur les informations collectées à leur sujet pendant l'épidémie ou en raison de l'épidémie ; tout droit concédé à des sociétés et au gouvernement pendant cet état d'urgence d'accéder de façon accrue aux données personnelles devrait être retiré une fois que la crise sera passée." <https://www.citizen.org/wp-content/uploads/Covid-Response-Privacy-Protections-Letter-3-20-with-Signatories.pdf>

**Privacy International* a annoncé suivre la réponse mondiale au Covid-19 car "les entreprises de la technologie, les gouvernements et les agences internationales ont toutes annoncées des mesures pour contribuer à contenir l'épidémie du virus Covid-19. Certaines de ces mesures imposent aux personnes de sévères restrictions de leurs libertés et lèsent leur vie privée et d'autres droits humains. La surveillance des personnes, l'exploitation des données, la circulation de fausses informations ont toutes atteint un niveau sans précédent dans le monde." <https://www.privacyinternational.org/examples/tracking-global-response-covid-19>

*Le *Business and Human Rights Resource Centre* a créé une "Depth Area [zone de profondeur]" sur son site web afin de transmettre "les nouvelles les plus récentes sur les conséquences de la pandémie sur l'économie et sur les droits humains." https://www.business-humanrights.org/en/covid-19-coronavirus-outbreak?mc_cid=35a0fc334b&mc_cid=151854dc7e

Chacun de ces groupes pourrait citer pour sa défense l'article 29.2 de la *DUDH* : *Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun-e n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.*

Conserver les documents probants est un service essentiel à rendre pendant la pandémie. Les données ainsi générées nous sauveront et maintenant et à l'avenir. Comme jamais apparemment, peut-être, nous constatons que la conservation des documents et leur bonne gestion constituent un bien collectif.

Nouvelles internationales

Cour pénale internationale. La Chambre d'appel de la *CPI* a décrété que le Procureur pourra enquêter sur les possibles crimes de guerre commis en Afghanistan par les Talibans ou par les forces armées internationales présentes sur le territoire afghan depuis mai 2003 (*The New Humanitarian*). *Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2019-06.* https://www.thenewhumanitarian.org/news/2020/03/05/in-the-news-afghanistan-war-crimes-probe?utm_source=The+New+Humanitarian&utm_campaign=5263674692-EMAIL_CAMPAIGN_2020_03_5_Weekly&utm_medium=email&utm_term=0_d842d98289-5263674692-75545741

Dans sa conclusion finale du procès de Dominic Ongwen, un des officiers en chef de la *Lord's Resistance Army LRA*, dans le nord de l'Ouganda, l'accusation a abordé "la question soulevée par la défense sur les communications radio de la *LRA* interceptées par trois agences de sécurité ougandaises, leur quantité, leur fiabilité et leur crédibilité. Les agences "gardaient une trace documentaire des interceptions." (*International Justice Monitor*). Les procureurs ont remis à la défense 600 cassettes d'enregistrements audio et "22'000 pages sur les interceptions", dont les "journaux d'appel [*logbooks*] de la police ougandaise et des *People's Defense Forces*, l'organisation de sécurité intérieure nationale." <https://www.ijmonitor.org/2020/03/in-closing-statements-prosecutors-say-ongwen-willingly-committed-crimes/>

OTAN. Pour célébrer le 50ème anniversaire de l'entrée en vigueur du *Traité de non-prolifération des armes nucléaires*, en 1970, l'OTAN a déclassifié ses archives et a publié une édition de documents originaux sur les négociations en 3 volumes. https://www.nato.int/cps/en/natohq/news_174160.htm

Nations Unies. Le *Secrétaire général de l'ONU*, António Guterres, a lancé le 23 mars un appel à un cessez-le-feu immédiat partout sur la planète pour mieux lutter contre la pandémie de Covid-19. <https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2020-03-23/secretary-general-appeal-for-global-ceasefire>

Un rapport des *Nations Unies* vient d'être publié sur les "mesures spéciales" de prévention prises par l'ONU contre l'exploitation sexuelle et les abus sexuels dont pourrait être victime son personnel et les employé-e-s des organisations partenaires des projets ou des programmes des *Nations Unies*. Un "outil électronique (iReport SEA Tracker) établira l'historique des allégations d'exploitation sexuelle ou d'abus, et optimisera la présentation des données afférentes liées aux entités des *Nations Unies* qui ne sont pas chargées des opérations de maintien de la paix ou de missions politiques spéciales." En 2019, 80 allégations avaient été rapportées à l'encontre du personnel chargé du maintien de la paix ou chargé de missions spéciales ; 95 allégations ont été portées contre d'autres membres du personnel des *Nations Unies* ; 164 allégations ont concerné le personnel de ses partenaires. L'ONU charge les États membres dont dépendent les organisations partenaires de résoudre les cas. <https://undocs.org/en/A/74/705>

ONU FEMMES. Pour marquer le 25ème anniversaire de l'adoption de la *Beijing Platform for Action*, *ONU Femmes* a publié un rapport "à l'approche intégrée pour rapporter les progrès, les disparités et les défis rencontrés dans l'avancement de l'égalité des genres et des droits des femmes." Basé sur des données récoltées par la *Division de la Statistique des Nations Unies*, par l'*UNESCO*, l'*OCDE*, des ONG, ainsi que sur des études universitaires, le rapport met en évidence à la fois les avancées importantes (par exemple, il n'y a jamais eu autant de filles scolarisées qu'à présent dans le monde, le taux de mortalité lié à la maternité a chuté de 38% entre 2000 et 2017) et l'effort qu'il reste à fournir (au vu du taux affligeant de 18% de femmes entre 15 et 49 ans victimes d'une agression sexuelle ou physique de son partenaire dans les 12 derniers mois ou de moins de 40% de femmes qui cherchent une aide après avoir été victimes de violences). <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/03/womens-rights-in-review>

Monde / Nouvelles générales

Documents d'activités des entreprises. Le groupe *EJAtlas*, les ONG *MiningWatch Canada*, *Earthworks*, ainsi que l'*Institute of Policy Studies* et d'autres organisations ont mis au point une carte interactive pour illustrer "les conflits et les dommages associés à huit projets miniers de la *Pan American Silver*, situés du Mexique à l'Argentine." Grâce à la documentation collectée par les auteurs de l'initiative, il a été possible de montrer sur chaque site minier sur la carte les conflits en cours. La carte fournit également des informations détaillées sur les projets et renvoie à de nombreux documents de référence grâce à un ensemble de liens. <https://theecologist.org/2020/mar/04/conflict-and-harm-pan-american-silver>

L'ONG *Mighty Earth* a rendu public un rapport sur "le travail et les problématiques de durabilité environnementale dans la *Firestone Rubber Plantation*, au Liberia, la plus grande plantation de caoutchouc de la planète [filiale de la *Bridgestone Americas*]." *Mighty Earth* a constaté et rapporté l'existence de "licenciements abusifs de syndicalistes, des retraites sous-payées (le document contient une liste stupéfiante à ce sujet), une dégradation environnementale du fleuve Farmington (Farmington River) et les sérieux dommages des communautés vivant le long de la rivière. L'étude comprend des entretiens avec des travailleurs, des dirigeants de syndicats, des membres des communautés affectées et des représentants du gouvernement, ainsi que des "preuves documentaires, chaque fois que c'est possible, comme des documents écrits ou des photographies en haute résolution numérique." *Firestone Liberia* "a collaboré avec l'ONG après avoir pris connaissance d'une première version" du rapport. http://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/Firestone-Liberia-full-report_2-7-20_rev-CURRENT.pdf

The Guardian a publié une information sur deux entreprises brésiliennes actives dans la fabrication de produits carnés et le négoce de la viande, *JBS*, "la plus grande entreprise de viande du monde", et *Marfrig*. Un lien a été établi entre ces deux multinationales et "une ferme dont le propriétaire est mêlé à l'un des massacres les plus brutaux perpétrés en Amazonie." *JBS* et *Marfrig* "se sont engagés à ne plus acheter de

la viande provenant de fermes impliquées dans la déforestation illégale” ; un accord a été conclu avec les procureurs fédéraux “pour bannir les fermes reconnues coupables ou sous enquête pour agissements dans le cadre des conflits ruraux.” Sur la base des documents fonciers, d’images satellite, de dossiers de justice et “de documents de l’administration vétérinaire sur les ventes de bétail”, le *Reporter Brasil* a remonté la piste du bétail vendu d’une ferme à une autre, puis vendu, “quelques minutes après” à un conditionneur de viande de *JBS*. Ce type de vente rapide est appelé “*cattle laundering*” [blanchiment de bétail] et a lieu lorsque “du bétail provenant d’une ferme suspectée pour ses atteintes à l’environnement est vendu à une ferme ‘propre’, afin de contourner les procédures de contrôle. Les entreprises de la viande, dont *JBS*, ne contrôlent en effet pas les ‘fournisseurs indirects’.” L’enquête menée par le *Reporter Brasil* “souligne les difficultés rencontrées par les grandes entreprises du commerce de la viande au Brésil pour contrôler leurs chaînes de production.” *Nos remerciements à Giulia Barrera pour l’indication de cette source.*

https://www.theguardian.com/environment/2020/mar/03/worlds-biggest-meat-company-linked-to-brutal-massacre-in-amazon?CMP=Share_AndroidApp_E-mail

Le quotidien *The Guardian* a publié un article sur de jeunes enfants, âgés de moins de 13 ans, qui travaillent dans des fermes guatémaltèques fournissant du café à *Starbucks* et *Nespresso*. Le programme télévisé *Dispatches* de la chaîne de télévision britannique *Channel 4* a produit un documentaire filmé sur le travail des enfants dans sept fermes associées à *Nespresso* et cinq fermes associées à *Starbucks*. Les deux entreprises ont affirmé leur “tolérance zéro” du travail des enfants et ont toutes deux ouvert une enquête. <https://www.theguardian.com/business/2020/mar/01/children-work-for-pittance-to-pick-coffee-beans-used-by-starbucks-and-nespresso>

L’ONG *Amazon Watch* a rendu public un rapport sur “la contribution active au changement climatique, par le financement de projets d’extraction de pétrole brut en Amazonie par emprunt ou émission d’actions” qui est le fait de 5 sociétés financières américaines ou britanniques, *Blackrock*, *Citigroup*, *Goldman Sachs*, *HSBC*, *JP Morgan Chase*. L’étude, abondamment documentée, a puisé des données du marché sur les emprunts et les investissements auprès d’un *Bloomberg Terminal* ou, pour le quatrième trimestre 2019, des données mises à disposition par l’ONG *Profundo* qui a utilisé la base de données de la société financière *Refinitiv*.” <https://amazonwatch.org/assets/files/2020-investing-in-amazon-crude.pdf>

La *Cour d’appel d’Angleterre et du Pays de Galles* a jugé la société *African Minerals Ltd & ors (AML)* non responsable des actions illégales et crimes commis par la police du Sierra Leone, dont “des passages à tabac, des fusillades, des vols, des agressions sexuelles et un meurtre, lors des deux flambées de troubles et de violences en lien avec l’exploitation des mines de fer d’[AML]” (*jdsupra*). Même si l’entreprise “a payé, nourri, transporté et logé la police, etc.”, la Cour a reconnu “qu’il était nécessaire qu’*AML* fournisse un soutien matériel et financier aux forces de police locales afin que celles-ci soient capables de protéger le personnel de la mine et les biens de l’entreprise.” La Cour d’appel a enfin observé que le juge du tribunal inférieur “avait fondé son jugement sur la base d’un volumineux matériel documentaire, comprenant les 24 jours du procès, 67 témoignages et “plus de 400 pages de conclusions finales.” <https://www.jdsupra.com/legalnews/african-minerals-court-of-appeal-of-82829/>

En 2019, Auguste Mutombo, le directeur exécutif d’une ONG de la République Démocratique du Congo, “a contribué à faciliter la recherche sur le terrain qui a constitué la base des preuves” utilisées dans le procès intenté par un groupe de familles contre les sociétés *Apple*, *Google*, *Tesla*, *Microsoft* et *Dell*, accusées de “complicité dans la mort d’enfants dans les mines de cobalt.” Le *Guardian* rapporte que “peu de temps après que les détails du procès aient été rendus publics, Mutombo a reçu des douzaines de menaces de mort directes, par téléphone ou par écrit, adressées par des personnes qui prétendaient être membres des coopératives minières.” Auguste Mutombo a dû fuir son pays. Il y est à présent retourné et a déclaré “qu’il souhaitait apparaître en public pour porter plainte et contraindre les autorités à protéger sa famille de nouvelles menaces.” *Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2019-12.* <https://www.theguardian.com/global-development/2020/mar/10/human-rights-activist-forced-to-flee-drc-over-child-cobalt-mining-lawsuit>

Forbes a communiqué que “*Nike*, *Adidas*, *Apple*, *Microsoft* et *Samsung* font partie des 83 sociétés multinationales mentionnées en lien avec le travail forcé dont sont victimes les Ouïgours dans les entreprises en Chine, sur la base d’un nouveau rapport de l’*Australian Strategic Policy Institute (ASPI)*.” Le rapport d’*ASPI* révèle que “depuis 2017, plus d’un million d’Ouïgours et de personnes appartenant à d’autres minorités musulmanes ont disparu dans un vaste réseau de ‘camps de rééducation’ ; des

représentants du gouvernement déclarent cependant à présent que tous les ‘stagiaires’ ont obtenu un diplôme”, de sorte que cette phase de la “rééducation” semble avoir pris fin. *ASPI* déclare qu’il est “extrêmement difficile pour les Ouïgours de refuser ou d’échapper à ces placements obligatoires” depuis 2017 dans 27 usines, disséminées dans neuf provinces chinoises. *ASPI* a utilisé “des documents *open source* écrits en chinois, des analyses d’images satellite, la recherche universitaire et des rapports du terrain” ainsi que des données des entreprises “sur la base des listes publiées des fournisseurs, des articles des médias et les identités des fournisseurs déclarées par les usines.” <https://www.forbes.com/sites/siminamistreanu/2020/03/02/study-links-nike-adidas-and-apple-to-forced-uyghur-labor/#2e237dc1003d> ; <https://www.aspi.org.au/report/uyghurs-sale>

Le chef d’une coalition des peuples d’Amazonie a déposé une plainte contre l’entreprise pétrolière *Pluspetrol*, dont le siège se trouve aux Pays-Bas, auprès du point de contact néerlandais de l’*Organisation de coopération et de développement économiques*. Selon cette plainte, “*Pluspetrol* a causé des dommages dévastateurs à la santé par son exploration pétrolière et ses forages dans des régions reculées de la forêt tropicale amazonienne au Pérou” (*Guardian*). “De nombreuses études prouvent que les pratiques de *dumping* de l’entreprise ont pour effet une large contamination des cours d’eau naturels au chlorure et aux métaux lourds, déversés en quantités toxiques” ; une étude de 2018 menée par le centre péruvien de la santé au travail et de la protection environnementale de la santé a révélé que plus de la moitié des indigènes habitant dans la région “ont un taux de plomb présent dans le sang qui dépasse les limites internationales recommandées ; un tiers présente des taux d’arsenic et de mercure supérieurs aux limites recommandées par le gouvernement péruvien”. <https://www.theguardian.com/global-development/2020/mar/12/peruvian-leader-appeals-to-watchdog-over-terrible-harm-caused-by-oil-firm-aurelio-chino-oecd?emci=6e989e3e-8d67-ca11-a94c-00155d03b5dd&emdi=5a88b57a-8d67-ea11-a94c-00155d03b5dd&ceid=4606001>

ProPublica, une organisation états-unienne de journalisme d’investigation, a communiqué qu’en 2018, le bureau du procureur fédéral affecté au district est du Texas (*EDTX*) enquêta sur les pratiques d’exécution des ordonnances de médicaments analgésiques dits ‘opiacés’ auprès de Walmart et était prêt à accuser l’entreprise d’avoir autorisé ses pharmaciens à exécuter des “ordonnances médicales suspectes”, ce qui entraîna de nombreux décès par surdosage de plusieurs substances opioïdes. La poursuite pénale n’a pourtant jamais eu lieu car le gouvernement fédéral informa l’*EDTX* le 31 août 2018 de son refus de poursuivre Walmart “suite à l’exposé chronologique des faits qui lui avait été adressé par l’avocat représentant Walmart.” Une nouvelle tentative de l’*EDTX* auprès du *Procureur général adjoint* [nommé par le Président Trump] pour que le Département de la justice déclenche une procédure échoua. L’article de *ProPublica* “se fonde sur des centaines de pages de transcription des messages électroniques internes de Walmart, sur les dossiers des enquêteurs et la correspondance entre les avocats de l’entreprise et le *Département fédéral de la justice*, ainsi que sur des entretiens avec neuf personnes bien informées sur l’enquête.” <https://www.propublica.org/article/walmart-was-almost-charged-criminally-over-opioids-trump-appointed-killed-the-indictment>

Le *Washington Post* a présenté un rapport d’enquête sur la collaboration de la multinationale *Johnson&Johnson* avec des fermiers de Tasmanie pour cultiver “un super pivot particulièrement riche en opiacés.” Le journal s’est fondé sur des entretiens et des documents du procès d’Oklahoma sur les analgésiques opioïdes, suite auquel *J&J* avait été condamné en août 2019 à une amende de plus d’un demi-milliard de dollars (un recours contre le jugement est en cours). Selon le *Post*, de 2013 à 2015, “la Tasmanie a cultivé du pavot sur plusieurs milliers d’acres, alors même que la succursale américaine de *J&J* fabriquait d’après ses propres documents internes assez d’oxycodone et d’hydrocodone— les deux médicaments opioïdes les plus prescrits — pour couvrir la moitié, ou davantage, du marché états-unien.” <https://migrate.readersupportednews.org/news-section2/318-66/62087-how-johnson-a-johnson-companies-used-a-super-poppo-to-make-narcotics-for-americas-most-abused-opioid-pills>

Dossiers médicaux. Le Département fédéral états-unien de la Défense conserve dans son *Joint Pathology Center JPC* “environ 55 millions de plaques de verre, 31 millions de prélèvements de tissus inclus dans de la paraffine et plus de 500’000 échantillons de tissus humides, collectés dans le courant du 20ème siècle”, selon un rapport récemment publié du *JPC*. “Les échantillons de tissus conservés dans le dépôt ont été utilisés pour séquencer le génome du virus de la grippe aviaire nord-américaine de 1918, dite “grippe espagnole”, qui causa plus de 40 millions de morts dans le monde. La recherche sur ce virus a finalement contribué à éviter de nouvelles épidémies de gripes.” Le Centre espère numériser sa collection de données car “le dépôt matériel de ‘vies perdues’ se détériore de jour en jour, alors qu’il pourrait grâce

à l'information archivée sauver de nouvelles vies.” *JPC* recherche un partenariat avec le secteur privé pour “numériser toutes les plaques de verre ; une fois numérisées, celles-ci seraient complétées avec toutes les données médicales associées, en garantissant le traitement éthique et confidentiel des informations médicales personnelles (...)”. <https://sociable.co/technology/pentagon-plans-to-digitize-the-largest-repository-of-disease-related-medical-data-in-the-world/>

John F. Kennedy, président des États-Unis, fit le 1er août 1962 un avertissement inhabituel en conseillant aux femmes de ne pas ingérer du thalidomide, un médicament mis en cause dans des cas de malformations congénitales graves observés chez des mères qui avaient été traitées au thalidomide pendant leur grossesse. Alors que la course pour trouver un vaccin et un traitement contre le Covid-19 a commencé dans le monde entier, le *New York Times* publie un long article, basé sur plus de 1'300 pages de documents de l'*U.S. Food and Drug Agency*, et y révèle que dans la hâte à tester un médicament non autorisé, “dans les années 1950 à 1960, ce furent 20'000 Américains qui se virent prescrire du thalidomide dans le cadre de deux essais cliniques”, décrits dans le *Times* comme ayant été “bâclés.” Le thalidomide, développé en Allemagne et commercialisé dans le monde entier, ne fut finalement pas autorisé mais les deux fabricants ne durent pas faire face à un procès aux États-Unis. Des procès furent par contre intentés avec succès par les victimes du médicament dans de nombreux autres pays, dont le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. <https://historynewsnetwork.org/article/174721>

Des données tirées de certificats de décès des années 2010 à 2016, fournies par le Ministère de la Santé du Koweït, et concernant plus de 15'000 décès liés à des troubles cardiovasculaires, ont été utilisées dans le cadre d'une recherche. Elles y ont été comparées aux températures ambiantes moyennes sur 24 heures enregistrées dans le pays à la même époque. Les chercheurs ont découvert que la mortalité en lien avec des défaillances cardiovasculaires triplait les jours où les températures étaient plus extrêmes, soit plus élevées que 109 degrés F / 42.8 C° ; le taux baissait les jours où la température était inférieure à 94.5 F / 34.7 C°. Les hommes et les personnes âgées de 15 à 64 ans étaient les personnes les plus affectées. Selon les auteurs d'un article paru dans l'*American Heart Association journal*, “si les émissions des gaz à effet de serre augmentent au rythme actuel, les températures prévues dans la péninsule arabe excéderont déjà à la fin du 21ème siècle le seuil d'adaptabilité des êtres humains.” https://www.ahajournals.org/doi/10.1161/CIRCULATIONAHA.119.044860?utm_source=STAT+Newsletters&utm_campaign=02a9281e42-MR_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_8cab1d7961-02a9281e42-149736437

Une étude états-unienne sur la santé mentale des personnes adultes transgenres a mis en lumière le fait que “les personnes dont l'identité de genre était affirmée montraient une prévalence plus basse des signes de détresse psychologique grave, d'idées ou de préparation de suicide” (*Thomson Reuters Foundation*). Les données utilisées par les auteurs de l'étude sont tirées d'une enquête américaine de 2015 du Centre national pour l'égalité transgenre auprès de 27'715 participants. Les résultats confirment le rapport publié en 2018 par l'*Expert indépendant des Nations Unies* sur la protection contre les violences et les discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, qui sont “exacerbées par les approches bureaucratiques et formalistes, particulièrement lorsque le nom et le sexe ou des détails sur le genre, tels que consignés dans les documents officiels, ne correspondent pas à l'apparence des personnes transgenres.” <https://news.trust.org/item/20200317213534-wmy8c/>; [https://www.thelancet.com/journals/lanpub/article/PIIS2468-2667\(20\)30032-3/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanpub/article/PIIS2468-2667(20)30032-3/fulltext); <https://www.un.org/press/en/2018/gashc4243.doc.htm>

Migration. *Physicians for Human Rights*, association états-unienne créée en 1986, a publié un rapport sur “les effets psychologiques durables de la séparation familiale” chez les demandeurs d'asile de la frontière entre les États-Unis et le Mexique. 17 adultes et 9 enfants séparés pendant 60 à 69 jours en moyenne ont fait l'objet de l'étude. Tous, à l'exception d'un seul enfant, avaient pu rejoindre leur famille. “Les médecins de *PHR* ont établi que presque chaque personne interviewée montrait des symptômes et un comportement cohérent avec un traumatisme et ses effets, d'où la nécessité de davantage d'intervention et un support thérapeutique continu.” *PHR* estime que “la politique familiale adoptée constitue un traitement cruel, inhumain et dégradant, lequel expose à des risques de torture dans tous les cas évalués par le *PHR*.” <https://phr.org/our-work/resources/you-will-never-see-your-child-again-the-persistent-psychological-effects-of-family-separation/>

Confidentialité et protection de la vie privée. En 2017, l'agence gouvernementale espagnole compétente en matière de protection des données a décrété que *Google* devait supprimer dans son moteur de recherche

les liens qui donnaient accès aux articles traitant du procès d'un homme accusé d'abus sexuel mais acquitté dans trois cas. *Google* a recouru contre le jugement. La Cour nationale espagnole a décrété à présent que "les liens pourraient être conservés dans le moteur de recherche mais celui-ci devra faire en sorte que l'information sur l'acquittement de l'accusé apparaisse en premier" (*AFP*). <https://www.businesstimes.com.sg/technology/google-told-to-show-acquittal-first-in-spain-right-to-be-forgotten-appeal>

La *Confédération européenne des syndicats (CES / ETUC European Trade Union Confederation ETUC)* a publié les résultats de l'enquête menée par les syndicats affiliés à travers l'Europe sur la mise en oeuvre du *Règlement général sur la protection des données de l'Union Européenne* dans les États membres de l'UE. Ils révèlent "une tendance inquiétante chez les employeurs qui invoquent le *RGPD* pour dénier aux syndicats leur droit à contacter les travailleurs sur leur lieu de travail." Les études de cas nationaux comprises dans le rapport démontrent que les entreprises tout comme les gouvernements refusent de communiquer des informations sur les noms et les données de contact des employé-e-s. Une représentante du *CES* a déclaré à ce sujet : "Les règles du *RGPD* ont été édictées pour protéger les personnes du pouvoir des entreprises mais les mêmes entreprises en font à présent une utilisation abusive pour se protéger elles-mêmes du pouvoir des citoyen-ne-s." <https://www.etuc.org/en/pressrelease/gdpr-being-misused-employers-hinder-trade-unions>

L'ONG *Privacy International* déclare dans son dernier rapport publié que "2020 est une année cruciale dans le combat de l'Afrique pour la protection des données. (...) L'Afrique est un terrain d'essai pour des technologies produites partout ailleurs dans le monde, de l'Amérique du Nord à la Corée en passant par l'Union Européenne ou la Chine. Les données personnelles des citoyen-ne-s africain-e-s sont de plus en plus nombreuses à être stockées dans des centaines de bases de données." Le rapport a identifié "4 sujets 'chauds' qui formeront la 'mêlée pour les données africaines' cette année" : les lois sur la protection des données, les systèmes de vote biométriques, les modèles d'identité biométrique et les numéros d'identification nationaux; les "entrepreneurs agressifs" font pression sur les gouvernements pour obtenir l'accès aux données personnelles des citoyen-ne-s." <https://privacyinternational.org/long-read/3390/2020-crucial-year-fight-data-protection-africa>

L'*ICA* et l'*IFLA* ont publié un communiqué commun sur les lois relatives à la protection des données et de la vie privée "afin d'établir les principes fondamentaux d'un plaidoyer en faveur des lois sur la protection des données auprès des bibliothèques, des services d'archives et de leurs associations professionnelles." <https://www.ica.org/en/ifla-ica-statement-on-privacy-legislation-and-archiving>

Esclavage. L'ONG *Walk Free* a mené des entretiens "avec les instances chargées de faire respecter la loi, des personnes chargées de l'aide aux victimes, des policiers et des avocats, ainsi qu'avec des personnes travaillant dans les secteurs de l'éducation et de la formation" de huit pays de la région Pacifique (Australie, République des Îles Fidji, Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Samoa, les Îles Salomon, le Royaume de Tonga, la République de Vanuatu). Dans tous ces pays, "au moins une forme de l'esclavage moderne, et souvent plusieurs formes ont été identifiées, dont le travail forcé, l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et le mariage forcé." *Walk Free* avertit que "les vulnérabilités augmenteront probablement au fur et à mesure que l'état de pauvreté et les migrations seront exacerbées par le changement climatique." <https://www.minderoo.org/walk-free/news/perfect-storm-of-conditions-for-modern-slavery-in-the-pacific/>

Seconde Guerre mondiale. Le *Centre Simon Wiesenthal* a annoncé qu'un historien lui a fait don de la copie d'une liste contenant "près de 12'000 noms de personnes nazies vivant en Argentine ; plusieurs d'entre elles ont versé de l'argent sur un ou plusieurs comptes bancaires de la *Schweizerische Kreditanstalt*, l'actuel groupe bancaire *Le Crédit Suisse (Credit Suisse Group AG)*, dont le siège est à Zurich" et a rendu la liste publique. En 1938, le gouvernement argentin avait créé une commission spéciale chargée de découvrir les activités dirigées contre l'État argentin. Les documents d'une organisation allemande à Buenos Aires furent alors saisis. Entre 1941 et 1943, la Chambre des Députés (la Chambre basse du Congrès) "étudia la question et publia un rapport selon lequel des transferts d'argent avaient lieu depuis des banques argentines vers la Suisse." L'organisation internationale juive a écrit au *Crédit Suisse* pour demander l'ouverture de ses archives, afin de déterminer si "ces comptes dormants contiennent de l'argent volé, spolié aux victimes juives après les lois d'aryanisation édictées à Nuremberg dans les années 1930." L'*Holocaust Memorial Museum*, aux États-Unis, détient également une copie de la liste, consultable sur place, un don de la Chambre des Députés d'Argentine.

Nos remerciements à Giulia Barrera et à Henry Mayer pour cette information.

<http://www.wiesenthal.com/about/news/wiesenthal-center-argentina-nazi.html> ; voir aussi : https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/monde-d-avance/l-incroyable-fichier-decouvert-en-argentine-sur-l-argent-des-nazis_3831783.html. Liste, voir : [https://www.bbc.com/news/world-europe-51751272?xtor=ES-213-\[BBC%20News%20Newsletter\]-2020March5-\[top+news+stories\]](https://www.bbc.com/news/world-europe-51751272?xtor=ES-213-[BBC%20News%20Newsletter]-2020March5-[top+news+stories]) ; <https://collections.ushmm.org/search/catalog/irn105654>

À l’occasion de la célébration du 75^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Ministre de la Défense de Belgique a fait verser plus de 120’000 dossiers personnels des *Résistants armés* aux Archives générales du royaume. Les documents sont à présent ouverts aux chercheurs. <http://www.arch.be/index.php?l=fr&m=actualites&r=toutes-les-actualites&a=2020-03-04-plus-de-120.000-dossiers-de-resistants-armes-de-la-seconde-guerre-mondiale-desormais-accessibles-aux-archives-generales-du-royaume>

Deutsche Welle a publié un article sur les “dizaines de milliers” d’enfants polonais ou provenant des régions de l’URSS occupées par l’armée allemande qui furent enlevés par les national-socialistes pendant la guerre. Les plus jeunes furent donnés en adoption à des familles *SS* [*Schutzstaffel*] tandis que les plus âgés furent placés dans des foyers, sous un nouveau nom allemand, pour être “germanisés”. Le programme était géré par l’association national-socialiste *Lebensborn*, dont les archives furent détruites après la guerre, suite à “sa qualification d’organisation charitable lors des procès de Nuremberg.” Une publication polonaise de 2018 a été consacrée aux enfants polonais. En février 2020, un film sur les enfants victimes du programme *Lebensborn* est sorti en Allemagne. https://www.dw.com/en/the-children-the-nazis-stole-in-poland-forgotten-victims/a-52739589?maca=en-newsletter_en_bullein-2097-xml-newsletter&r=6716242634607745&lid=1423445&pm_in=14733

La directrice du Mémorial du village martyr de Lidice, en République tchèque, imitée par plusieurs de ses collègues, a présenté sa démission après qu’il lui ait été reproché par diverses instances d’“avoir échoué à réfuter” la thèse d’un historien tchèque qui affirme qu’une femme juive, se cachant dans le village, aurait été livrée à la *Gestapo* (*Geheime Staatspolizei*) et déportée en 1942 à Auschwitz, peu avant que Lidice ne soit complètement détruit par les Allemands en représailles à l’attentat dirigé contre le *SS* Reinhard Heydrich, chef du *RSHA* (*Office central de la sécurité du Reich*). L’historien assure que “les détails de l’arrestation ont été consignés dans un journal écrit peu après la guerre par le policier local chargé de l’arrestation” et que lui-même détient “les documents officiels originaux approuvés et contrôlés par les supérieurs hiérarchiques du policier” (*The Guardian*). La directrice démissionnaire a déclaré à l’*Observer* que “le récit historique n’est à présent plus d’une pureté aussi cristalline (que certains le souhaiteraient), ce qui pollue le statut de victime idéale de Lidice.” <https://www.theguardian.com/world/2020/mar/14/lidice-czech-village-razed-by-hitler-truth-history-row>

Le Musée d’Auschwitz a annoncé avoir reçu des mains d’une personne privée résidant en Israël une collection de documents sur le groupe *Lados*, basé en Suisse, qui fabriqua des faux passeports de citoyens du Paraguay, du Honduras, d’Haïti et du Pérou pour permettre à des personnes d’origine juive de fuir l’Europe. Ces sources, dont 83 photographies de personnes, “documentent le travail du dirigeant du groupe ultra-orthodoxe *Agudath Yisrael*”. http://auschwitz.org/en/museum/news/the-auschwitz-museum-acquires-the-second-part-of-the-archive-concerning-the-lados-group_1414.html

Un tribunal états-unien de l’immigration a ordonné l’expulsion de Friedrich Karl Berger, jugé coupable d’avoir travaillé comme gardien dans le camp de travail forcé et de concentration de Neuengamme (un sous-camp du camp de concentration de Sachsenhausen) et d’avoir participé à la marche forcée de fin mars 1945, pendant laquelle 70 prisonniers au moins décédèrent. Le *New York Times* rapporte la déclaration d’un des avocats de l’accusation, qui affirme que le *Département de la Justice* “a reçu pendant l’enquête une aide considérable des autorités policières et des archives allemandes, anglaises, polonaises et russes.” La pièce à conviction la plus inhabituelle a cependant été livrée par une épave sous-marine. Il y a été retrouvé un groupe de cartes *SS* donnant l’identité et les informations de service des gardiens du camp de Neuengamme, dont le nom de l’accusé. “Les cartes furent retrouvées parmi des squelettes et d’autres restes de l’épave du Thielbek, un des trois bateaux allemands chargés de transporter des milliers de prisonniers, qui furent coulés par les bombes de la *British Royal Air Force* dans la baie de Lübeck en 1945. Vers 1950 (...) l’épave du Thielbek fut extraite de l’eau et les cartes restaurées et transcrites.” www.nytimes.com/2020/03/05/us/friedrich-karl-berger-nazi-concentration-camp.html

Nouvelles bilatérales et multilatérales.

Allemagne / EI / Syrie. L'Allemagne a mis en accusation Omaïma Abdi, l'ex-épouse de deux dirigeants d'origine allemande de l'*État Islamique* pour avoir commis des crimes contre l'humanité (*Kurdistan 24*). Elle avait quitté la Syrie pour retourner en Allemagne avec ses enfants en 2016. En avril 2019, deux journalistes ont enquêté après avoir retrouvé le téléphone d'Abdi en Syrie et ont publié un documentaire à son sujet sur la chaîne *Al Aan TV* et sur *Twitter*. “Le téléphone mobile contenait des milliers de photos qui étaient autant de témoignages incriminants : Abdi avec un fusil, l'enfant d'Abdi avec une arme, son mariage (...), des adresses à Hambourg.” La police allemande a examiné l'affaire et procédé à l'arrestation.

<https://www.kurdistan24.net/en/news/ffe73a6c-e372-492c-9c18-59f8a5809a00> ; français : <https://www.lorientlejour.com/article/1210653/alle-magne-inculpation-de-la-veuve-dun-celebre-rappeur-jihadiste-tue-en-syrie.html>

Amérique centrale. *The New Humanitarian* a croisé les données des Nations Unies sur la population et le nombre de décès causés par les conflits avec les chiffres les plus récents du projet *Armed Conflict Location & Event Data (ACLED)* afin de déterminer le nombre de morts violentes de personnes civiles dans les situations de conflit. Cette année, les données des pays d'Amérique latine et de la zone des Caraïbes ont été importées dans la base de données d'*ACLED* qui s'est ainsi enrichie de “plus de 40'000 documents (...) dont des coordonnées cartographiques, des références à des sources, des noms d'organisations impliqués dans les événements documentés par *ACLED*, par exemple 170 noms de gangs.” La Syrie y apparaît de loin la région la plus dangereuse du monde pour les civils mais trois pays d'Amérique centrale — la République du Salvador, le Honduras et le Mexique — sont classés dans le top 12, principalement à cause des activités des gangs dans ces pays. <https://www.thenewhumanitarian.org/maps-and-graphics/2020/02/28/gang-killings-violence-El-Salvador>

Chine / Éthiopie. Le récit relaté par un journaliste de la plateforme *VICE* illustre l'importance de sauvegarder les informations obtenues et produites par les journalistes dans leur travail. Ce journaliste s'est rendu dans la région habitée par la tribu Mursi dans la vallée éthiopienne d'Omo pour y documenter les témoignages des Mursis, emprisonnés, désarmés et violentés par le gouvernement qui leur volent leurs terres pour les redistribuer aux entreprises sucrières chinoises. https://www.vice.com/en_us/article/bvgaq4/kidnapping-torture-and-stolen-land-the-brutal-reality-of-ethiopia-s-new-sugar-wars

La République du Salvador / États-Unis d'Amérique. “Le juge de la ville de San Francisco Gotera chargé de l'enquête sur le massacre d'El Mozote, Jorge Guzmán Urquilla, a demandé à Mike Pompeo, secrétaire d'État des États-Unis, tous les documents que les États-Unis n'auraient pas encore communiqués au sujet du massacre et sur les officiers militaires accusés” (*El Faro*, fin février 2020). “La requête d'information porte ‘au minimum sur tout document trouvé dans les administrations américaines du *Department of Defense*, de la *Defense Intelligence Agency*, de la *Central Intelligence Agency* et de toute autre agence de défense ou de renseignements’.” Le juge a adressé sa requête le 27 janvier 2020 mais aucune réponse américaine n'a été mentionnée dans la presse à ce jour. Cette demande d'information est particulièrement importante car l'armée salvadorienne persiste à déclarer qu'aucun dossier n'existe sur le massacre. https://elfaro.net/es/202002/el_salvador/24058/Juez-de-El-Mozote-pide-a-Estados-Unidos-los-archivos-confidenciales-de-la-masacre.htm

Finlande / Libéria / Sierra Leone. La Finlande a procédé à l'arrestation de Gibril Massaquoi, un ancien membre des forces armées du *Revolutionary United Front of Sierra Leone*, l'accusant d'avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au Libéria entre 1999 et 2003 (*Daily Observer*). Un communiqué de presse de l'ONG *Civitas Maxima* a été publié : “*Civitas Maxima* et son association soeur au Libéria — *GJRP* — ont trouvé des preuves dans le courant de leurs efforts de recherche et de documentation” et les ont remises aux autorités du pays de résidence de Massaquoi, la Finlande. <https://www.liberianobserver.com/news/sierra-leone-rebel-official-arrested-in-finland-over-war-crimes-in-liberia/>

France / Burkina Faso. La France a autorisé l'extradition de François Compaoré, frère de l'ancien président Blaise Compaoré, après l'avoir arrêté à Paris en 2017 suite au mandat d'arrêt international lancé contre lui pour complicité dans l'assassinat du journaliste Norbert Zongo en 1998. Le Président français Emmanuel Macron avait promis lors de sa visite au Burkina Faso en novembre 2017 de remettre les archives détenues par la France sur le meurtre. *Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2017-12.* <https://www.thomassankara.net/communique-de-presse-francois-compaore-doit-maintenant-etre-incarcere/>

Guatemala / États-Unis. L'ancien soldat des forces spéciales guatémaltèques Gilberto Jordán a été expulsé des États-Unis après avoir subi sa peine de 10 ans d'emprisonnement pour avoir menti lors de l'acquisition de la citoyenneté américaine et participé au massacre de civils de Dos Erres en décembre 1982 (*International Justice Monitor*). Il a été arrêté dès son arrivée sur le sol du Guatemala pour des chefs d'accusation en lien avec le massacre. <https://www.ijmonitor.org/2020/03/ex-kaibil-who-admitted-to-killing-in-dos-erres-massacre-deported-to-guatemala/>

Indonésie / Pays-Bas. Un tribunal de La Haye a condamné les Pays-Bas à dédommager financièrement les victimes des massacres coloniaux perpétrés en Indonésie dans les années 1940 (*The Guardian*). Les douze plaignant-e-s sont les veuves et les enfants des hommes "tués par les soldats néerlandais dans la province du Sulawesi du Sud entre décembre 1946 et avril 1947." Une victime masculine a reçu un dédommagement de 10'000 euros, mais les autres victimes ont été dédommagées à hauteur de 123 à 3'634 euros ; "le tribunal a admis dans son jugement que les sommes allouées aux proches des victimes étaient 'sans commune mesure' avec les souffrances causées." Aucune compensation n'a été ordonnée par le tribunal pour les nombreuses autres familles qui ont perdu un-e des leurs pendant le conflit. <https://www.theguardian.com/world/2020/mar/27/hague-court-orders-dutch-state-to-pay-out-over-colonial-massacres>

Guerre du Moyen-Orient. *Human Rights Watch* a écrit à la Ministre de la Défense d'Australie, la priant instamment "d'assurer que le gouvernement mène une enquête complète et impartiale sur toutes les accusations alléguant que les forces du SAS [*Special Air Service Regiment*] aient perpétré des exécutions sommaires et d'autres crimes à l'encontre des combattants afghans et de la population civile afghane ; et de réexaminer des affaires écartées par le passé et pour lesquelles de nouvelles preuves sont apparues que des actes criminels aient pu être commis." *HRW* a confirmé l'existence de nouveaux enregistrements vidéo et de récits de témoins. https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/200320_hrw_australia_defence_letter.pdf

La Commission d'enquête indépendante internationale sur la Syrie a publié les résultats de ses enquêtes pour la période du 11 juillet 2019 au 10 janvier 2020. Le rapport d'enquête s'est basé sur "233 entretiens menés dans la région ou depuis Genève", ainsi que sur des images satellite, des photographies, des vidéos, des dossiers médicaux et des communications de gouvernements et d'ONG. "La Commission d'enquête a vérifié les allégations d'attaques illégales à Ma'arrat al-Nu'man, Marat al-Harma, dans le village de Janudiyah (Jisr al-Shughur), et un lieu de soins médicaux situé à proximité d'Al-Khasra, ainsi qu'à Al-Bara." Des frappes aériennes contre une place de marché à Ma'arrat al-Nu'man et "des locaux destinés à accueillir les populations civiles déplacées, à environ 2 km de distance de la ville de Haas" sont mentionnés à titre d'exemple dans le rapport dont voici la conclusion : "Sur la base des preuves disponibles, constituées entre autres de témoignages de témoins directs, d'enregistrements vidéo, d'images numériques, des rapports d'observateurs aériens (*flight spotters*), des communications aériennes interceptées, des rapports d'alerte rapide et d'observation, la Commission a des motifs raisonnables de croire qu'un engin aérien russe a participé à chacun des incidents décrits ci-dessus. Dans les deux incidents, les forces aériennes russes n'ont pas dirigé leurs attaques sur un objectif militaire spécifique, ce qui équivaut à lancer des attaques aveugles dans des zones habitées par la population civile et donc à commettre des crimes de guerre." La Commission d'enquête informe également sur plusieurs frappes aériennes meurtrières en termes de victimes civiles et qu'elle attribue aux forces armées turques. "Les autorités turques ont soit nié être impliquées dans ces frappes aériennes, soit déclaré ne pas détenir d'information sur ces incidents (...) La Commission continuera à enquêter sur ces événements et appelle les autorités turques à lancer ses propres enquêtes et à en rendre les résultats publics."

<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/Pages/NewsDetail.aspx?NewsID=25638&LangID=E> ;

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/syrie/les-nations-unies-et-la-syrie/la-commission-d-enquete-internationale-independante-sur-la-syrie/>

Le réseau syrien non gouvernemental *Syrian Network for Human Rights (SNHR)* a publié un rapport sur "les pillages systématiques commis par les forces gouvernementales syriennes et iraniennes dans la ville et la région d'Idlib (...), dans presque 30 secteurs depuis avril 2019, ce qui est un crime de guerre." Le rapport contient des photographies remarquables de ventes publiques de biens pillés, certaines organisées par des hommes en uniforme militaire. Le *SNHR* adresse une demande urgente à la Commission d'enquête indépendante internationale sur la Syrie "pour que la Commission documente le pillage généralisé commis par les forces du régime syrien en collaboration avec les milices iraniennes (...) et publie un rapport spécial ou une déclaration condamnant ces agissements et établissant clairement le danger qu'elles posent

pour le retour des personnes déplacées en Syrie ('*déplacés internes*', anglais : *IDP*) et pour les réfugiés.”
<http://sn4hr.org/blog/2020/03/31/54831/>

Le Centre non gouvernemental syrien pour la justice et la responsabilisation (*Syria Justice and Accountability Center*) a publié un rapport sur l'état de la justice en Syrie en 2020. Parmi les développements mis en avant, le rapport évoque le fait que “les groupes syriens rencontrent de plus en plus de difficultés dans leur effort de documenter les violations contre les droits humains. Au fur et à mesure que le gouvernement reprend le territoire national, mener des entretiens et obtenir de la documentation devient de plus en plus dangereux à l'intérieur de la Syrie. Pour les groupements syriens qui tentent de sauvegarder les preuves numériques publiées dans les médias sociaux, les suppressions automatisées de *Facebook* et de *YouTube* continuent de détruire des preuves importantes des violations commises contre les droits de l'homme dans le conflit syrien.” https://syriaaccountability.org/library/the-state-of-justice-in-syria-2020/?utm_source=SJAC+Weekly+Update&utm_campaign=6ebc737e05-EMAIL_CAMPAIGN_2019_01_10_02_56_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_0a7405c641-6ebc737e05-90540617

Human Rights Watch a dénoncé les tortures de prisonniers commises par les forces saoudiennes et leurs alliés yéménites, ainsi que les “disparitions” de certains et le transfert d'au moins 5 personnes détenues en Arabie Saoudite. La dénonciation est fondée sur des entretiens, des photos et “un document signé par le secrétaire général chargé de la sécurité politique du gouvernement yéménite d'al-Mahrah [gouvernorat] au sujet de la détention d'une personne dans l'aéroport d'al-Ghaydah et sur une courte vidéo dans laquelle un homme souffrant de contusions explique avoir été détenu et torturé dans la prison aéroportuaire.” <https://www.hrw.org/news/2020/03/25/yemen-saudi-forces-torture-disappear-yemenis>

Physicians for Human Rights a publié en collaboration avec *Mwatana for Human Rights* un rapport de recherche sur “les attaques commises par les belligérants contre les infrastructures médicales et le personnel soignant au Yémen entre mars 2015 et décembre 2018.” Le rapport s'appuie “essentiellement” sur les déclarations de témoins et de survivants qui ont rapporté 120 attaques. Assurer une sauvegarde solide des entretiens menés avec les témoins et les victimes revêt une importance essentielle pour une future recherche des responsabilités. <https://phr.org/our-work/resources/i-ripped-the-iv-out-of-my-arm-and-started-running-attacks-on-health-care-in-yemen/>

Nouvelles nationales

Afrique du Sud. “Après une bataille juridique longue de presque six ans, le *Centre for Applied Legal Studies* a obtenu les résultats de l'enquête menée par le *Department of Correctional Services* sur les incidents survenus en 2013 à la prison de Bloemfontein, lorsqu'elle était contrôlée par les sociétés privées sous contrat *G4S* et *Bloemfontein Correctional Contracts*” (*GroundUp*). “Les prisonniers furent attaqués par le personnel de la prison ; on leur injecta de force des médicaments et on les enferma dans des cellules privées de toilettes, d'éclairage, de fenêtre et de ventilation.” Le rapport d'enquête accuse également les sociétés privées de “défaillance dans la sauvegarde des documents” et de “falsification de documents.” <https://www.groundup.org.za/article/official-report-bloemfontein-prison-reveals-mistreatment-inmates/>

Allemagne. La *Commission européenne contre le racisme et l'intolérance*, une instance du *Conseil de l'Europe*, a publié le rapport 2020 sur l'Allemagne qui révèle une forte évidence d'une pratique étendue au sein de la police allemande du profilage racial.” Le rapport de l'*ECRI* contient 15 recommandations pour les autorités allemandes, dont “s'assurer de la conservation des preuves des propos haineux tenus en ligne et de leur communication aux services répressifs (...) [no. 6 / § 54]” et “mettre sur pied dans tous les Länder des unités spécialisées de la police et du parquet chargées d'instruire ces infractions (...) [no. 7 / § 62]”, ce qui aura pour effet de créer de nouveaux producteurs de documents ... <https://rm.coe.int/rapport-de-l-ecri-sur-l-allemande-sixieme-cycle-de-monitoring/16809ce4c1> ; <https://www.dw.com/en/germany-must-do-more-to-fight-racism-council-of-europe/a-52803181>

Argentine. Dans la capitale de la province de Formosa, Resistencia, la cour d'appel a confirmé le jugement du tribunal de première instance et condamné le massacre des communautés indigènes Pilagá, perpétré le 10 octobre 1947 à Rincón Bomba, par la gendarmerie nationale argentine et les forces aériennes dans le secteur La Bomba, près de Las Lomitas. La cour d'appel a suivi la demande de la Fédération des communautés indigènes du peuple Pilagá et ordonné qu'il soit donné satisfaction à “la demande de la communauté Pilagá que le génocide dont ses membres ont été victimes soit reconnu.” Le

droit à un dédommagement individuel des familles de victimes a par contre été refusé. L'association des archivistes de la fonction publique en Argentine a salué le jugement et publié le communiqué suivant : "Jusqu'à une période récente, les institutions nationales et provinciales ont nié jusqu'à la réalité des événements dont les communautés Pilagá avaient le souvenir. Il n'y avait aucun document, aucune trace documentaire des actions de la gendarmerie. C'est grâce à la restitution et à l'ouverture au public des archives du Ministère de l'intérieur et aux dossiers secrets, confidentiels et réservés" qu'un auteur de films documentaires a trouvé les rapports sur le génocide et les a utilisés pour son film. "Ce sont les archives qui ont pu fournir les preuves officielles révélant la dissimulation des agissements du gouvernement — des archives identifiées, classées, décrites et rendues accessibles par les archivistes, eux-mêmes convaincus de leur responsabilité ainsi que de la fonction sociale et du rôle politique qui est celui de notre profession." *Nos remerciements à Mariana Nazar pour cette information.*

http://www.elcomercial.com.ar/index.php?option=com_content&view=article&id=283539:la-camara-federal-considero-como-un-genocidio-la-matanza-de-rincon-bomba&catid=9:edicion-digital&Itemid=65

Bolivie. En novembre 2019, une confrontation a eu lieu entre les forces gouvernementales armées et un groupe de personnes qui protestaient à Senkata contre la destitution du président Evo Morales suite au coup d'État. 36 personnes ont perdu la vie à cette occasion et la Commission interaméricaine des droits de l'homme a qualifié l'incident de massacre. La Commission législative bolivienne a annoncé qu'elle mènerait une enquête sur les événements de Senkata et des incidents y relatifs à Sencaba, dans la province d'El Alto ; le président de la Commission a déclaré que "la procédure d'enquête ne se limiterait pas à une simple collecte d'informations" et que "sa première action sera d'auditionner les citoyens et citoyennes concernées et d'enregistrer les témoignages oraux et écrits" (*teleSUR*). *Collecter des informations n'est jamais simple.*

https://www.telesurenglish.net/news/bolivia-senkata-and-sencaba-events-under-investigation-20200319-0006.html?utm_source=planisys&utm_medium=NewsletterIngles&utm_campaign=NewsletterIngles&utm_content=8

Brésil. Le gouvernement a publié un décret instaurant "une procédure spéciale afin d'accélérer le traitement des demandes de visas en faveur des personnes migrantes victimes de trafic et de violences, comme par exemple la violence domestique" (*Reuters*). Les visas autorisent les migrants à travailler légalement au Brésil. Cependant, la personne qui présente une demande de visa devra "fournir un document officiel muni d'une photographie" et être "reconnue comme une victime par les autorités gouvernementales", lesquelles prendront en considération les victimes "à condition qu'elles coopèrent aux efforts faits pour capturer leurs agresseurs." Une déléguée de l'ONG *Caritas*, qui vient en aide aux migrants, a déclaré que *Caritas* mettait en doute l'exigence de coopérer à une enquête criminelle et l'obligation de présenter un document officiel, "attendu que les trafiquants d'êtres humains s'emparent souvent des documents d'identité de leurs prisonniers", ajoutant encore : "Nous devons organiser un système complet de soutien pour aider ces personnes migrantes à obtenir leurs documents."

<https://news.trust.org/item/20200324195919-3j8pr/>

Cameroun. Le village de Ngarbah a été attaqué le 14 février 2020 : "au moins 21 civils ont été tués, dont 13 enfants et 1 femme enceinte", selon les témoignages de plus de 12 survivant-e-s, témoins du massacre, qui se sont confiés sur place à l'organisation de journalistes indépendants *The New Humanitarian* (anciennement *IRIN News*), peu après l'attaque. Les forces gouvernementales et un groupe de miliciens de l'ethnie Fulani en porteraient la responsabilité d'après les survivants. Le porte-parole de l'armée camerounaise a déclaré que "les forces gouvernementales menaient des opérations de sécurité et avaient été informées de la présence du quartier général des forces sécessionnistes et terroristes dans le village." Le délégué du *Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies*, basé au nord-ouest du Cameroun, a livré l'analyse suivante : "il est hautement suspect que dans la majorité des cas, pour tous les incidents ou presque, l'on déplore des décès et non pas des blessés, ce qui fait supposer que les opérations relèvent plutôt de l'exécution collective." [https://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2020/03/03/Cameroon-Ambazonia-Ngarbah-massacre?utm_source=The+New+Humanitarian&utm_campaign=5263674692-](https://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2020/03/03/Cameroon-Ambazonia-Ngarbah-massacre?utm_source=The+New+Humanitarian&utm_campaign=5263674692-EMAIL_CAMPAIGN_2020_03_5_Weekly&utm_medium=email&utm_term=0_d842d98289-5263674692-75545741)

[EMAIL_CAMPAIGN_2020_03_5_Weekly&utm_medium=email&utm_term=0_d842d98289-5263674692-75545741](https://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2020/03/03/Cameroon-Ambazonia-Ngarbah-massacre?utm_source=The+New+Humanitarian&utm_campaign=5263674692-EMAIL_CAMPAIGN_2020_03_5_Weekly&utm_medium=email&utm_term=0_d842d98289-5263674692-75545741)

Canada. *The Canadian Press* a obtenu grâce au moyen légal de l'*Access to Information Act* des memoranda du *service canadien de renseignement de sécurité* adressés au ministère de la sécurité publique en juillet 2019. L'autorisation d'accès à certaines "classes de groupes de données" était demandée, avec un exposé écrit détaillé des classes de données concernées : "L'analyse des données est un outil clé des enquêtes du service pour la sécurité nationale et donne au *SCRS* les moyens d'établir des

connexions et d'identifier des tendances, ce qui ne serait pas possible avec les méthodes traditionnelles d'investigation.” La coalition nationale d'organisations civiles canadiennes, *Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles*, basée à Ottawa, a réclamé plus d'information sur les groupes de données et a averti que “les groupes de données éligibles devraient être limités à l'information qui est clairement reliée à une menace pour la sécurité nationale ; l'information de nature à simplement aider le SCRS à identifier d'éventuelles menaces devrait être omise.” <https://www.ctvnews.ca/politics/canada-s-spy-service-moves-quietly-ahead-with-data-crunching-plans-documents-1.4874548>

Chine. *Human Rights Watch* a publié un rapport de 91 pages intitulé “*China's 'Bilingual Education' Policy in Tibet: Tibetan-Medium Schooling Under Threat.*” Le rapport met en évidence la contrainte des jardins d'enfant ‘bilingues’ qui immergent les enfants tibétains dans la langue chinoise et la propagande officielle dès l'âge de trois ans. La pratique est justifiée par le besoin de ‘renforcer l'unité entre les différentes nationalités.’” Le rapport se fonde sur des “entretiens en profondeur avec des enseignants tibétains, des universitaires et des anciens fonctionnaires ; il contient enfin les traductions des récentes pétitions lancées par des Tibétains et des débats sur les droits à la langue et à l'éducation.” <https://www.hrw.org/news/2020/03/05/china-tibetan-children-denied-mother-tongue-classes>

Après l'épidémie de SARS en 2002, la Chine a créé un système d'alerte pour les maladies infectieuses : “les hôpitaux pourront enregistrer des données sur les patients dans le système informatique qui alertera immédiatement le gouvernement et les autorités en charge de la santé à Beijing,” (*New York Times*). L'alerte n'a pas fonctionné dans le cas de l'épidémie de Covid-19 parce que “les hôpitaux ont informé les responsables locaux de la santé qui, du fait de leur aversion de nature politique à la diffusion de mauvaises nouvelles, n'ont pas communiqué l'information au système national d'alerte — ce qui a eu pour effet de laisser Beijing dans l'ignorance de la situation et de retarder la réponse à l'épidémie. Les autorités centrales de la santé n'ont pas été alertées grâce au système prévu ; elles n'ont été informées de l'épidémie qu'après que des lanceurs d'alerte inconnus eurent divulgué sur internet deux documents officiels en les mettant en ligne.” <https://u.osu.edu/mclc/2020/03/31/fail-safe-system-to-track-contagions-failed/>

Colombie. “La police nationale colombienne a commis des abus répétés, fin 2019, à l'encontre des personnes qui manifestaient – la plupart du temps pacifiquement – dans le pays” ; les abus ont consisté en des passages à tabac, un usage “impropre” des armes, des détentions arbitraires, selon *Human Rights Watch*, qui se base sur des entretiens, des vidéos publiées sur les médias sociaux, des rapports médicaux, des plaintes pénales et l'information officielle du gouvernement. Le 22 janvier 2020, le Procureur général a annoncé que son service enquêtait sur 72 cas possibles d'abus des forces de l'ordre et le Ministère de la Défense a communiqué le 3 mars 2020 avoir ouvert 32 enquêtes. La police nationale a ouvert 44 procédures disciplinaires tandis que 4 autres étaient conduites par le Bureau de l'inspecteur général. En date du 10 mars, aucune charge n'avait encore été retenue. *HRW* a rappelé que la Cour interaméricaine des droits de l'homme a déclaré que “la juridiction pénale militaire n'est pas la juridiction compétente pour enquêter ou pour, le cas échéant, poursuivre et punir les auteurs de violations contre les droits de l'homme.” <https://www.hrw.org/news/2020/03/10/colombia-abuses-amid-massive-demonstrations#>

Justiceinfo.net a publié une synthèse des situations de trois justices transitionnelles. La *Commission vérité et réconciliation (CVR)* colombienne “a écouté jusqu'en décembre 2019 5'243 victimes parmi 10'755 personnes, sous forme d'entretiens individuels, de témoignages collectifs et d'auditions.” Le Centre national de la mémoire historique “a récemment été pris dans la tourmente politique”, après avoir pris la décision “discutable (...) de fermer la porte à la recherche sur les crimes perpétrés par des paramilitaires ou des acteurs étatiques tels que l'armée ou la police, alors qu'il promet tout un sous-thème sur les crimes commis par quatre guérillas, dont les FARC maintenant désarmées et l'ELN toujours active.” Le nouveau directeur du Centre a annoncé vouloir travailler avec la plus grande association des éleveurs de bétail “sur la mémoire des victimes dans les campagnes colombiennes”, une démarche suscitant la polémique parce les entrepreneurs ruraux ont été tout à la fois victimes et auteurs des violences. Le président Iván Duque a quant à lui décidé de ne pas assister à l'inauguration des monuments mémoriels construits avec le métal des armes et des munitions déposées par les FARC, que ce soit à Bogota en décembre 2018, ou au siège des Nations Unies à New York en mars 2020. Il a cependant posé en février 2020 la première pierre du futur Musée National de la mémoire historique à Bogota. <https://www.justiceinfo.net/fr/commissions-verite/44028-lutte-politique-pour-la-verite-et-la-memoire-en-colombie.html>

États-Unis d'Amérique. Les résultats d'une étude publiée par la revue *Obstetrics & Gynecology* révèlent "une morbidité maternelle sévère et un taux de mortalité des femmes indigènes à l'accouchement deux fois plus élevé que celui des femmes blanches", un taux de mortalité plus élevé également chez les habitantes des campagnes qu'au sein de la population urbaine, et plus élevé encore au sein des populations indigènes des campagnes. Les chercheurs ont utilisé pour leur étude les "données de sortie hospitalière de 2012 à 2015 des maternités recensées dans l'échantillon national [*National Inpatient Sample*] qui est un échantillon stratifié de 20% de toutes les sorties hospitalières aux États-Unis", prélevé par le Département américain de la Santé et des Services à la personne.

https://journals.lww.com/greenjournal/Fulltext/2020/02000/Severe_Maternal_Morbidity_and_Mortality_Among.8.aspx

Un tribunal fédéral états-unien a donné l'ordre à l'administration du Président Trump de mener "une enquête environnementale complète sur le segment controversé de l'oléoduc *Dakota Access Pipeline*", ainsi que cela est exigé par la tribu Sioux de *Standing Rock*. La tribu considère en effet que "le corps militaire d'ingénieurs a violé le *National Environmental Policy Act (NEPA)* lorsqu'il a accordé des permis de construction de l'oléoduc sans mener au préalable les enquêtes environnementales qui convenaient." Le tribunal a jugé la plainte recevable et décrété que "sa conclusion finale est que de trop nombreuses questions restent sans réponse. Des critiques d'experts irréfutables au sujet des systèmes de détection de fuite, des documents des opérateurs responsables de la sécurité, de la décharge pour les conditions défavorables et le scénario catastrophe, ce qui signifie que la décision d'autorisation reste 'hautement controversée' du point de vue du *NEPA*." <https://news.trust.org/item/20200325202240-ffqh/>

Un attentat à la bombe sur une voiture tua en 1970 deux activistes noirs membres du *Student Non-Violent Coordinating Committee*. Le *FBI*, par son directeur J. Edgar Hoover, et la presse états-unienne répandirent la version selon laquelle les deux victimes transportaient une bombe "destinée à des agissements extrémistes" et qui aurait explosé. L'historien dont les recherches se sont appuyées sur "des sources gouvernementales jusqu'alors classifiées" recommande vivement que l'enquête sur les faits soit réouverte et déclare : "les documents déclassifiés montrent à l'évidence que le directeur du *FBI*, Hoover, ainsi que d'autres fonctionnaires de haut rang se souciaient davantage de la protection des opérations secrètes du gouvernement fédéral, et particulièrement du programme COINTELPRO du *FBI*, destiné à 'neutraliser les extrémistes noirs que de trouver la vérité dans cette affaire.'" <https://historynewsnetwork.org/article/174474>

Grèce. Grâce à "l'analyse menée sur le terrain et par la justice d'images satellite", le *New York Times* "a confirmé l'existence d'un centre de détention secret au nord-est de la Grèce" où des personnes migrantes sont détenues avant d'être expulsées de façon "extra-judiciaire" en Turquie, "sans respecter les procédures judiciaires officielles." Le *New York Times* assure également avoir établi grâce au recours à des "enregistrements remis à plusieurs organes de presse" que les garde-côtes grecs "ont tiré en direction d'un canot avec des migrants à bord qui tentaient d'aborder sur la rive grecque (...), et ont cherché à les repousser en les frôlant à toute vitesse avec leur navire et en leur assénant des coups de bâton." D'autres vidéos "remises par des témoins confirmeraient la mort d'au moins une personne — un Syrien employé dans une fabrique et atteint par un tir à la frontière." <https://www.365news.com/2020/03/we-are-like-animals-inside-greeces-secret-site-for-migrants/> ; voir aussi : https://www.lemonde.fr/international/article/2020/03/11/la-grece-dement-l-existence-d-un-centre-de-detention-secret-pour-migrants-a-la-frontiere-turque_6032682_3210.html ; https://www.lemonde.fr/international/article/2020/03/07/en-grece-controverse-sur-les-methodes-policieres-utilisees-a-la-frontiere_6032185_3210.html

Inde. Lors d'une conférence à New Delhi, des experts ont averti que l'effort mené par l'Inde "pour un nouvel arpentage des terres, pour vérifier et mettre à jour les documents fonciers et publier en ligne l'information en 2021" soulève des questions sur la protection des données et pourrait même rendre les populations pauvres "plus vulnérables à des expulsions de leurs terres" (*Thomson Reuters Foundation*). <https://news.trust.org/item/20200309072201-b31hz/>

Le *New York Times* a écrit que "de nouvelles preuves apparaissent sur la complicité de la police de Delhi (directement subordonnée au gouvernement nationaliste de Narendra Modi, et qui comprend très peu d'officiers musulmans dans ses rangs) dans les attaques menées contre les personnes musulmanes ; la police de Delhi a même prêté une assistance active aux foules hindoues qui ont saccagé New Delhi en février 2020, incendiant des maisons habitées par des citoyens musulmans et ciblant des familles musulmanes. Plusieurs vidéos publiées en ligne ont montré des officiers de police en train de battre et de lapider des Musulmans qui protestaient et d'appeler la populace hindoue à leur prêter main forte." <https://www.irishtimes.com/news/world/asia-pacific/police-in-delhi-accused-of-abetting-hindu-violence-against-muslims-1.4201451>

Irak. *Amnesty International* et *SITU Research* ont collaboré pour publier un site web mettant en scène la reconstruction en 3D des incidents mortels filmés en vidéo à proximité de la Place Tahrir et du Pont Jimhouriya, à Bagdad, lors des protestations de masse qui éclatèrent en octobre 2019. *Amnesty* avait collecté “de la documentation citoyenne qui révèle les morts horribles des manifestant-e-s tués par des tirs de grenades de qualité militaire.” *SITU* a utilisé “des images satellite d’origine commerciale, d’une très haute qualité de résolution (30 cm*), ainsi que des photos de référence du secteur” pour réaliser le modèle. “*Amnesty International* et *SITU Research* ont démontré ainsi, avec d’autres partenaires, qu’ils avaient les moyens de prouver comment les forces de sécurité irakiennes ont délibérément ciblé les manifestants en tirant des cartouches à hauteur de tête, ce qui a eu pour effet des résultats dévastateurs.” <https://situ.nyc/research/projects/smokescreen-iraqs-use-of-militarygrade-tear-gas-grenades-to-kill-protesters> [*1 point de l’image correspond à un carré de terrain de 30 cm de côté. Note de la traductrice.]

Mexique. Le Centre mexicain pour les droits environnementaux *CEMED* a publié un rapport sur les actes de violence dirigés contre les défenseurs de la terre et de l’environnement (*Guardian*). Le *CEMED* s’est servi des informations collectées auprès d’environ 200 médias locaux et nationaux, qu’il a combiné avec les informations tirées des affaires qu’il traite et a été ainsi en mesure d’affirmer que 83 défenseurs mexicains de la terre et de l’environnement, au minimum, ont été assassinés entre 2012 et 2019 ; plusieurs centaines d’autres ont été menacés, harcelés ou victimes de campagnes de diffamation. “Presque 1 attaque sur 3, depuis 2012, a ciblé des défenseurs de l’environnement qui s’opposaient à des projets énergétiques, en particulier en relation avec l’énergie éolienne et hydroélectrique.” <https://www.cemda.org.mx/wp-content/uploads/2020/03/informe-personas-defensoras-2019.pdf> (citation, p. 16.)

Un juge “a lancé des mandats d’arrêt contre 5 collaborateurs du gouvernement et contre un ancien membre des forces navales pour torture, disparition forcée et obstruction de la justice dans le cas des 43 étudiants victimes de disparition forcée en septembre 2014 à Iguala, Guerrero”, rapporte l’ONG *Washington Office on Latin America*. Trois des cinq accusés ont été arrêtés et une alerte INTERPOL est lancée pour une personne soupçonnée d’avoir quitté le pays. *WOLA* a aussi publié un communiqué sur les mesures prises par le gouvernement mexicain pour traiter les 60’053 cas de personnes disparues.

Pour en savoir plus, voir les Nouvelles HRWG 2020-01. <https://www.wola.org/analysis/mexico-arrest-warrants-ayotzinapa/> ; <https://www.wola.org/analysis/mexico-disappearances-lopez-obrador/>

Népal. La Commission d’enquête sur les personnes victimes de disparitions forcées a publié une liste de 2,506 personnes “déclarées disparues par les services de sécurité de l’État ou par les forces armées rebelles pendant les dix ans de conflit de 1996 à 2006” (*Onlinekhabar*). La Commission d’enquête a déclaré avoir établi la liste sur la base des plaintes qui lui ont été adressées depuis sa création en 2015. <https://english.onlinekhabar.com/ciedp-releases-list-of-2506-persons-disappeared-during-conflict.html>

Nicaragua. “Les organisations de soutien aux parents et aux proches des prisonniers condamnés luttent pour que les dirigeants politiques et les chefs de l’opposition n’oublient pas la demande de libération des personnes emprisonnées pour avoir protesté contre le régime de Daniel Ortega, d’autant plus que la plupart de ces personnes ont été ‘criminalisées’ en recevant le statut de criminels de droit commun, ce qui a rendu leur défense difficile et a diminué leur visibilité” (*Confidencial*). Le mouvement *Alianza Cívica* et les organisations des familles concernées ont publié une liste de 61 prisonniers d’opinion que *Confidencial* a publié après s’être entretenu avec les familles et avoir étudié la documentation et la presse imprimée. *Confidencial* a découvert qu’au moins 12 personnes avaient été détenues en prison pendant plusieurs mois et que certaines furent condamnées tandis que d’autres sont encore poursuivies pour des crimes communs “qui leur ont été attribués, d’après leurs avocats, pour empêcher leur libération lors de l’entrée en vigueur de la loi d’amnistie, dans le courant de 2019.” <https://confidencial.com.ni/los-ultimos-61-presos-politicos-de-la-dictadura-de-daniel-ortega/>

Pakistan. Une adolescente pakistanaise de religion chrétienne a été victime en octobre 2019 d’un enlèvement suivi d’un viol, et s’est vue contrainte d’épouser un homme musulman (*Union of Catholic Asian News*). “Ses parents ont déposé une requête d’annulation du mariage auprès de la Haute Cour de justice de la province du Sind en invoquant le *Sindh Child Marriage Restraint Act*. La première audition a été tenue le 3 février 2020. Deux juges ont suscité une polémique en considérant que le mariage était valide selon la *charia*, la ‘Loi islamique’ si la jeune fille avait déjà eu son premier cycle menstruel.” Or, le *Sindh Child Marriage Restraint Act* interdit le mariage des jeunes de moins de 18 ans et les parents ont

fourni un certificat de naissance, un certificat de baptême ainsi qu’une attestation scolaire prouvant que leur fille était âgée de 14 ans. La Cour a alors ajourné les débats afin de donner “plus de temps à la police pour déterminer l’âge de la jeune fille.” Lors de la reprise de la procédure, le 19 mars, la Cour fut informée que “des analyses médicales des os de la jeune fille” montraient qu’elle était en fait âgée de 17 ans. La Cour n’a pas prononcé de jugement et les parents ont annoncé porter l’affaire devant la Cour suprême. <https://www.eurasiareview.com/06032020-pakistan-parents-angry-after-delay-to-child-bride-case/>; <https://www.indcatholicnews.com/news/39218>

Le gouvernement d’Islamabad a déclaré que les documents cadastraux et les registres fonciers de la ville “seront complètement numérisés dans les prochains mois” (*The Nation*, Pakistan). Il promet que le projet de numérisation “aura pour effet non seulement d’améliorer la prestation de service, mais aussi de renforcer la position des femmes en protégeant leurs droits lors d’un héritage et en leur facilitant l’accès aux documents fonciers.” <https://nation.com.pk/21-Mar-2020/islamabad-swiftly-moving-towards-land-record-computerisation>

Russie. Le chroniqueur, journaliste et spécialiste américain de la Russie, Paul Goble, rapporte sur le blog *Window on Eurasia* que Konstantin Aranovsky, juge de la Cour constitutionnelle de Russie, a déclaré que l’URSS était “un État établi sur une base illégale et dont les autorités portaient la responsabilité des nombreux crimes commis ; la *Fédération de Russie* ne doit pas être considérée comme le successeur légal de l’URSS et de ‘son régime terroriste et répressif’”. “La Russie peut dédommager les victimes du système soviétique mais ce n’est pas dans la continuité de l’URSS qu’elle le fait. Elle agit en sa qualité d’État nouveau, mû par la bienveillance et non de par une responsabilité légale.” Le juriste Valdimir Tomsinov de l’Université d’État de Moscou répliqua que les gens ne connaissaient pas le régime répressif de Staline “car de nombreuses sources documentaires de l’époque sont encore classifiées et non accessibles même aux chercheurs. Parmi les sources les plus importantes, il faut citer les 276 volumes de l’enquête sur [Nikolai] Bukharin et les 100 volumes concernant [Georgi] Malenkov.” <https://windowoneurasia2.blogspot.com/2020/02/constitutional-court-judge-says-russia.html>; https://www.eurasiareview.com/04032020-russia-cant-reject-being-legal-successor-to-the-ussr-without-triggering-disasters-oped/?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29

Royaume-Uni. Le lord grand chancelier [secrétaire d’État à la Justice] a annoncé que “les documents munis d’une signature électronique ont force légale en Angleterre et au Pays de Galles — même si l’obligation légale de signature a été fixée antérieurement à l’époque numérique.” Le lord grand chancelier a également déclaré qu’un groupe de travail sera chargé “d’étudier la question des vidéos témoins de la signature (...) et de garantir que l’autorisation des signatures électroniques n’ait aucun effet négatif, en particulier à l’encontre des personnes vulnérables.” Le gouvernement chargera de plus la *Law Commission* de réviser la loi afférente à l’acte. <https://www.lawgazette.co.uk/law/electronically-signed-deeds-are-legal-lord-chancellor-confirms/5103306.article>

Pas moins de 20’000 demandes d’accès à des documents auraient été refusées par le gouvernement en recourant à une clause controversée des lois sur la protection de données qui prévoit des dérogations, c’est la découverte de l’*Independent* après avoir déposé une demande d’autorisation. “L’exception (...) autorise le blocage de l’information si celle-ci est préjudiciable aux contrôles de l’immigration.” Plus de 45’000 demandes d’obtention d’informations personnelles ont été déposées auprès du Bureau de l’Intérieur britannique (*Home Office*) entre mai 2018 et janvier 2020. Le Bureau a appliqué la clause d’exception à 42.8% des demandes. Les refus sont de nature à empêcher des personnes de disposer de preuves essentielles de leur droit à résider au Royaume-Uni. <https://morningstaronline.co.uk/article/b/thousands-denied-access-information-proving-right-stay-britain>

Le *Belfast Telegraph* rapporte que six dossiers ouverts entre 1981 et 1983 “concernant le foyer *Kincora Boys* furent détruits entre 2010 et 2015 selon les déclarations du *Northern Ireland Office*.” En 1980, les abus sexuels dont furent victimes au moins 29 enfants dans ce foyer furent rendus publics. Une enquête sur le foyer eut lieu en 2016 dans le cadre d’une enquête nationale (*Historical Institutional Abuse Inquiry*) ; un ancien pensionnaire du *Kincora* a porté plainte contre le gouvernement pour les abus dont il aurait été victime à *Kincora* et dans d’autres institutions. <https://www.belfasttelegraph.co.uk/news/northern-ireland/kincora-files-destroyed-as-institutional-abuse-inquiry-was-set-in-motion-39059374.html>

Somaliland. Le *Christian Science Monitor* a publié un récit sur “la bibliothèque et les archives nationales informelles” de l’ethnomathématicien Jama Musse Jama à Hargeisa, la capitale de la république

autoproclamée. Jama Musse Jama commença à rassembler des documents en 1991 lorsqu'une femme qui vendait de la nourriture lui remit "un bout de papier trouvé dans la rue pour qu'il puisse essuyer ses mains." Le papier était en fait "une pièce du dossier judiciaire d'un célèbre procès qui, dix ans auparavant, avait envoyé des centaines d'étudiant-e-s activistes en prison." S'étant fait remettre par la femme le reste des documents, Jama Musse Jama "traversa le reste du centre-ville dévasté, ramassant tous les autres documents qu'il put trouver."

<https://www.csmirror.com/World/Africa/2020/0311/The-national-archives-built-from-a-crumpled-napkin>

https://www.lepoint.fr/culture/somaliland-jama-musse-jama-ce-gardien-des-arts-somalis-12-06-2016-2046177_3.php

https://it.wikipedia.org/wiki/Jama_Musse_Jama

Suède. Le gouvernement a annoncé la création d'une seconde Commission de Vérité et de Réconciliation chargée de "traiter les injustices historiques commises contre les peuples autochtones et minorités linguistiques de la Suède, les Kvènes, les Tornédaliens et Lantalaïsiens" (*The Local*). La Suède avait déjà annoncé antérieurement planifier une commission de vérité "sur les abus et les mauvais traitements commis par le passé sur la minorité des Saami." <https://www.thelocal.se/20200213/truth-commission-to-illuminate-swedish-abuse-of-menkieli-minority>

Syrie. Après l'annonce par le gouvernement syrien de la découverte d'un nouveau charnier, situé cette fois dans la région de Douma, des interrogations ont surgi "à propos des fosses communes en Syrie, des responsabilités et des moyens pour aboutir à un mécanisme qui permette de juger les coupables dans le futur, et à propos du sort des personnes disparues" (*Enab Baladi*). Le directeur de l'organisation *Syrians for Truth and Justice* a déclaré que "les témoignages des dissident-e-s, d'opposant-e-s au régime actuel ou de tout autre acteur en Syrie, ainsi que des personnes habitant à proximité des zones où les fosses communes ont été découvertes sont nécessaires car leurs déclarations pourraient constituer des éléments de preuve cruciaux pour confondre les auteurs des crimes. (...) il est possible d'utiliser des photos satellite pour identifier les responsables des charniers en contrôlant les changements apparus dans le sol suite aux excavations et en établissant une histoire du terrain, ce qui servirait ensuite à collecter des informations et à constituer des dossiers pour demander des comptes aux auteurs de violations contre les droits humains." <https://english.enabbaladi.net/archives/2020/03/mass-graves-in-syria-victims-awaiting-trial-of-criminals/>

Taïwan. Dix historiens et savants taïwanais ont publié deux volumes intitulés "*Draft Report on the Truth of the 228 Incident and Transitional Justice*." La publication, financée par la *Memorial Foundation of 228*, "tient compte des sources historiques les plus récentes que nous avons collectées, dont des documents du gouvernement qui ont été déclassifiés ces deux dernières années" et sera remise à la Commission de vérité (*Focus Taiwan*). Le "228 Incident" fait référence aux troubles qui opposèrent les forces de sécurité et des civils, de février à mai 1947 et lors desquels entre 18'000 et 28'000 personnes furent tuées. <https://focustaiwan.tw/politics/202003080012>

Turquie. L'organisation indépendante *International Crisis Group* a publié de Nouvelles informations sur les décès survenus en Turquie "pendant le conflit qui a duré près de 40 ans avec le Parti des travailleurs du Kurdistan." L'*ICG* a calculé la proportion de militant-e-s kurdes tués par un membre des forces de sécurité de l'État turc, "a observé quatre fois plus de décès depuis juillet 2015, et est en mesure de confirmer la mort de 129 militants chevronnés depuis cette date." <https://www.crisisgroup.org/content/turkeys-pkk-conflict-visual-explainer>

Publications et lectures recommandées

Nations Unies : rapport du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits des droits de la personne travaillant en période de conflit et au lendemain de conflits, <https://undocs.org/en/A/HRC/43/51> ; version française : <https://undocs.org/fr/A/HRC/43/51> .

WJP Rule of Law Index 2020 : comparaison les tendances juridiques et la jurisprudence dans 128 pays et juridictions internationales, <https://worldjusticeproject.org/rule-of-law-index/> .

Humanitarian Law Center (Belgrade) : publication du rapport sur les procès tenus en 2019 sur les crimes de guerre en Serbie, <http://www.hlc-rdc.org/?p=37339&lang=de>.

Entretien vidéo avec Shari Eppel sur les tentatives d'exhumations au Zimbabwe : <https://www.youtube.com/watch?v=u2IL-vPbCdY> .

Chemistry World, article du mensuel britannique de la *Royal Society of Chemistry* : les os fossilisés, une nouvelle solution de stockage des données sur l'ADN [10.1039/d0cc00222d](https://doi.org/10.1039/d0cc00222d) .

New York Times : Démission d'une historienne de l'art mandatée par le Musée Georg Schäfer de Schweinfurt (Bavière, Allemagne) suite à la non prise en compte des preuves qu'elle avait rassemblées pour prouver l'origine d'œuvres d'art, des peintures confisquées par le régime nazi : <http://historynewsnetwork.org/article/174659>

Gulah Wandita, directeur d'*AJAR*, *Jakarta Post*: "Truth in the time of corona: International day of right to truth, dignity of victims" : <https://www.thejakartapost.com/academia/2020/03/24/truth-in-the-time-of-corona-international-day-on-right-to-truth-dignity-of-victims.html> "La vérité au temps du coronavirus : 24 mars, journée internationale pour le droit à la vérité (...) et pour la dignité des victimes]"

Zara Rahman, *Bot Populi*: "Avoiding the trap of the singular data story: Why we need a justice-oriented approach to data that centres an analysis of power relations": <https://botpopuli.net/avoiding-the-trap-of-the-singular-data-story> ["Éviter le piège de l'histoire individuelle des données : pourquoi une approche des données orientée vers la justice et l'analyse des relations de pouvoir est nécessaire"]

Katherine Ellison, *Knowable Magazine*: assurer le suivi d'une pandémie, les risques d'atteinte à la sphère privée <https://www.knowablemagazine.org/article/health-disease/2020/digital-pandemic-tracking>

Aidan Peppin, Ada Lovelace Institute : données médicales, que penser des partenariats entre un gouvernement et le secteur technologique ? <https://www.adalovelaceinstitute.org/data-driven-responses-to-coronavirus-are-only-as-good-as-the-trust-we-place-in-them/>

Partagez vos actualités avec nous ! trudy@trudypeterson.com

Le GTDH est reconnaissant au magazine d'archives italien en ligne *Il Mondo degli Archivi* pour sa gestion de la distribution des *Nouvelles HRWG*. Pour vous abonner aux *Nouvelles*, veuillez enregistrer les informations requises sur le formulaire que vous trouverez ici : <https://anai.us13.list-manage.com/subscribe?u=5942a8a83f3023c6a5a63139e&id=324882c3f7>

Ces *Nouvelles HRWG* sont publiées sous la licence 'Creative Commons'. Nous vous encourageons à les faire circuler librement et à les utiliser à des fins non commerciales